



AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité que :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du **2 avril 2024**, le règlement numéro 2024-374 modifiant le Règlement numéro 2002-93 sur les permis et certificats.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi et est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Upton, ce 11^e jour d'avril 2024 ,

Lyne Rivard,
Directrice générale et greffière-trésorière